

Bordereau de signature

Foire à tout Ancienne route de Darnétal Le
30 juin 2024

Signataire	Date	Annotation
Application Webdelib Ville, Application webdelib Ville	24/06/2024	Action : Visa
Theo Perez, MAIRE	25/06/2024	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Theo PEREZ</u> (maire , COMMUNE DE BOIS GUILLAUME) , émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 05 juil. 2023 à 13:51 au 05 juil. 2026 à 13:51.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : ACTES VILLE // Délibération Ville

ARRÊTÉ

Services Techniques

ARRETE N°A2024_131

Foire à tout
Ancienne route de Darnétal
Le 30 juin 2024

Hôtel de ville
31 place de la libération
76230 bois guillaume
02.35.12.24.40

DECISION ET SIGNATURE
Commune de Bois-Guillaume

Le Maire de la commune de Bois-Guillaume

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213.1 et suivants,
- Le Code Pénal et notamment ses articles R.610-5 et suivants, R.321-1 à R.321-12, R.633-1 à R.633-5 et R.635-3 à R.635-7.
- Le Code de la Route, et notamment son article R.417-9
- L'organisation de la foire à tout, au Parc des Cosmonautes,

Considérant

Qu'il est nécessaire de régler le stationnement ancienne route de Darnétal à Bois-Guillaume

ARRETE

Article 1 :
Le 30 juin 2024

Le stationnement de tous cycles et véhicules motorisés sera interdit « ancienne » route de Darnétal, des 2 côtés, dans sa section comprise entre la rue Herbeuse et l'impasse jouxtant la route de Darnétal de 5h à 19h

Les feux du carrefour route de Darnétal/Herbeuse seront synchronisés sur orange clignotant de 5h00 à 8h00 et de 17h00 à 19h00.

Article 2 :
Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire par les services techniques de la ville.
Les infractions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 3 :
M. le Directeur Général des Services de la Ville de BOIS-GUILLAUME,
M. le Directeur des Services Techniques,
M. le Contrôleur Général de la Sécurité Publique,
M. le Chef du Service de Police Municipale de BOIS-GUILLAUME,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de l'exécution du présent arrêté.

Dont une ampliation sera transmise au Pôle de Proximité Plateaux-Robec de la Métropole Rouen Normandie pour diffusion aux divers services concernés

Fait à Bois-Guillaume, le 24 juin 2024

le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line that ends in a small hook and a dot.

Théo PEREZ